



Commune  
de  
MAZAMET

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 09/07/2024

Reçu en préfecture le 09/07/2024

Publié le 11/07/2024

ID : 081-218101632-20240702-2024\_DEL70-DE



Séance du 2 JUILLET 2024

2024 / 03 / 29

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

### Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 24
REPRESENTES	: 07
ABSENTS	: 02
VOTANTS	: 31

Date de Convocation : 25 JUIN 2024

Date d’Affichage : 25 JUIN 2024

Secrétaire de Séance : Benoît PUECH

#### Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, CÈNES Alexandre, ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy.

#### Etaient absents représentés :

AMALRIC André par BARENS Janine  
KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par LOUP Karine  
CHABBERT Cécile par FABRE Olivier  
LAFONT Stéphanie par ARMERO Séverine  
CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe  
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe  
CÈNES Frédéric par ROUQUETTE Françoise

#### Etaient absents :

IOUALALEN Valentin  
CARAGUEL Fabienne

### **OBJET : Délégation de pouvoir – Adoption des décisions prises**

Le Conseil Municipal,

Dans le cadre de la délégation de pouvoir consentie par délibération du 7 Octobre 2020 ont été signés les arrêtés et décisions suivantes :

- Création d'une Régie de recettes des activités service financier de la Ville ;
- Fixation des nouveaux tarifs facturés aux usagers des services municipaux, à compter du 1er Juin 2024 ;
- Rétrocession à la Commune de la concession n°3940 acquise le 29 Octobre 1984 par Mme Jeanne BOURREL moyennant le remboursement de la somme de 80,68 €uros ;
- Modification de la régie de recettes des droits de place ;
- Demande d'aide financière auprès de la Région Occitanie à hauteur de 8 % du montant de la manifestation Trail de la Passerelle du Dimanche 6 Octobre 2024, qui s'élève à 54 000 € TTC ;
- Demande d'aide financière auprès des co-financeurs dans le cadre des programmes Action Cœur de Ville et Contrat Bourg-centre Occitanie pour la mise en œuvre du Contrat de Performance Energétique ;
- Indemnité d'assurance de 200 €uros proposée par la Société ATS et ACS pour la réparation de la chaussée endommagée rue Galibert Pons suite au sinistre d'un véhicule le 6 Mars 2024 ;
- Marché avec l'entreprise ARNAUD Electricité pour la fourniture et la pose des illuminations des fêtes de fin d'année pour une période de 3 ans avec un seuil maximum de commandes de 132 000 €uros H.T. ;
- Réalisation d'un contrat de prêt Transformation écologique d'un montant de 2 000 000 €uros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (30 ans - Taux du Livret A en vigueur + 0,40%) ;
- Liste des décisions relatives à l'exercice des préemptions urbaines pour la période du 1er Mars 2024 au 7 Juin 2024.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Benoît PUECH



Le Maire,



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture*

*Et certifié exécutoire le*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication*